



N°33

29/09/2022



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Limaces** : risque faible à ce jour, voire nul pour les colzas à plus de 3 feuilles. Evolution du risque possible avec le retour des conditions humides. Grande vigilance sur les parcelles à moins de 4 feuilles.
- **Petites altises** : risque faible, voire nul pour les colzas à plus de 3 feuilles.
- **Grosse altise** : risque faible à ce jour, voire nul pour les colzas à plus de 3 feuilles. Le risque devrait évoluer en fin de semaine. Grande vigilance sur les parcelles à moins de 4 feuilles.

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction, malgré des conditions très défavorables aux implantations sur une partie significative du territoire. Il est actuellement composé de 11 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2022-2023 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est issue de retours terrains, de tours de plaine et de **8 observations**.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

6 des 8 parcelles suivies sont aux stades B5 et B6, soit 5 et 6 feuilles. La parcelle la plus avancée du réseau est actuellement à 8 feuilles. Située sur le secteur de Périgueux, elle a profité de conditions avantageuses pour des levées d'août.

Une parcelle renseignée est semée mais n'a pas encore levée. Cette dernière parcelle est toutefois très représentative d'un nombre important de situations, soit des semis qui ont été réalisés tardivement pour lever avec les retours de pluies, soit des parcelles non semées. De nouvelles parcelles de semis tardifs devraient intégrer prochainement le réseau. La part de parcelles à des stades précoces devrait donc évoluer à la hausse.

A noter que sur les 7 parcelles levées, 4 sont situées sur les départements 24 et 47, globalement les plus arrosés, présentant toutefois des hétérogénéités. Les 3 autres parcelles sont réparties entre les départements 32, 81 et 82, qui ont bénéficié d'irrigation dans certains cas (notamment dans le 81) pour faire face à des précipitations trop rares et trop localisées.

Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

• Limaces

Aucun dégât de limaces n'a été signalé sur les parcelles actuellement en place. Les conditions extrêmement sèches depuis plusieurs mois sont défavorables à leur activité.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : risque faible à ce jour, voire nul pour les parcelles à plus de 3 feuilles. Le risque pourra évoluer avec le retour de conditions humides.

Aucun risque pour les parcelles du réseau aujourd'hui comprises autour de 5-6 feuilles et avec une absence d'activité des limaces. Quelques levées tardives de colzas sont encore attendues dans les prochains jours. Selon l'évolution du contexte météorologique, une reprise d'activité des limaces sera à surveiller sur les petits colzas.

• Altise des crucifères ou petites altises

Pas de signalement d'attaque de petites altises. Seulement 1 parcelle du 81 capture un nombre marginal d'individus. Des dégâts ont néanmoins été enregistrés plus tôt, courant août, sur les secteurs où les levées de colzas étaient alors possibles, en particulier en Dordogne ou Lot-et-Garonne. La très faible proportion de colza en place sur août sur l'ensemble du territoire conduit mécaniquement à un nombre de signalements limités, contrairement aux années passées.

Plus active en période estivale, les petites altises ou altises des crucifères ne constituent a priori plus de risque désormais.

L'analyse du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures et la surface foliaire touchée. L'observation du ravageur peut être complétée par des relevés sur la cuvette jaune.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25 % de la surface foliaire atteinte.



Cuvette jaune en situation
(photo Terres Inovia)

Rapprochez-vous de votre conseiller pour en obtenir une.

Évaluation du risque : risque faible, voire nul pour les parcelles à plus de 3 feuilles.

Au regard des signalements quasi nuls et de l'avancée du calendrier, les petites altises ne constituent a priori plus un risque pour le colza.

Le risque est nul pour les parcelles ayant atteint 4 feuilles. Vigilance tout de même en cas de destruction des repousses de colzas à proximité d'un colza à moins de 4 feuilles.

• Grosse altise

A ce jour, aucune parcelle du réseau ne signale l'arrivée des adultes de grosses altises. Hors réseau, quelques individus peuvent être observés de manière isolée.

Rappelons que le vol est déclenché par une variation des températures maximales avec une chute de celles-ci, suivie d'une remontée au-dessus des 20°C.

Avec des températures prévues autour de 15°C ce jeudi, et une remontée annoncée autour de 23-24°C en fin de semaine, le déclenchement du vol est plus que probable.

Pour rappel, l'évaluation du risque se mesure par l'intensité des dégâts sur plantes.

L'observation de l'insecte est plus aisée à la tombée de la nuit du fait de son activité nocturne. Les pièges enterrés sont à privilégier pour capturer l'insecte dans le but d'observer sa présence.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25 % de la surface foliaire atteinte.



Grosse altise sur colza
(photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : risque faible à ce jour, voire nul pour les parcelles à plus de 3 feuilles. Le risque devrait évoluer en fin de semaine.

A date de rédaction de ce bulletin (28/09), aucune présence significative de grosses altises n'est constatée. Cependant, les variations de températures prévues sur la semaine devraient déclencher le vol d'altises et donc leur arrivée sur les parcelles.

Le risque est donc faible à ce jour et même nul pour toutes les parcelles à 4 feuilles et plus. En revanche, extrême vigilance à partir de la fin de la semaine sur les colzas à moins de 3 feuilles, en particulier pour les tous derniers levés.

• Taupins

Des dégâts de taupins ont été observés cette année encore. Des dégâts sont signalés notamment en Dordogne et Tarn-et-Garonne. N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.



Taupins
(photo Terres Inovia)

• Tenthrède de la rave

Les adultes peuvent être observés dans la cuvette jaune (sans danger direct, indique la présence du ravageur dans la parcelle). C'est le cas sur une parcelle du 81.

Aujourd'hui, aucun dégât n'est observé sur le réseau. Ce ravageur est à suivre jusqu'à l'atteinte du stade 6 feuilles.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.



Larve de tenthrède de la rave sur colza
(photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : Risque nul à ce jour

A ce jour aucun retour. Surveillez vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles. Les conditions peu poussantes des colzas levés à partir de la deuxième quinzaine de septembre aggravent le risque. Soyez vigilants et réactifs en cas de pullulation.

• Noctuelle de la tomate (Heliothis)

Hors réseau, plusieurs parcelles signalent la présence de chenilles d'heliothis, en particulier dans le 24 ou encore l'est Gersoises (secteur Isle Jourdain). L'insecte polyphage, fréquemment rencontré en pois-chiche (Cf. photo ci-contre), ou même soja, avait été signalé déjà aux automnes 2020 et 2019 sur colza. En cas de présence sur des colzas à moins de 6 feuilles, il est nécessaire de suivre avec attention l'évolution de l'attaque.

Pour ce ravageur relativement peu fréquent en colza, il n'existe pas de seuil indicatif de risque clairement établi. On peut envisager d'utiliser les références établies pour la larve de tenthrède mentionnée ci-dessus, également défoliateur.

N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute concernant l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.



Larve d'heliothis observée sur gousses de pois-chiche

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR. Sodepac. Groupe Terres du Sud. Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".